



## PV REUNION BUREAU DU 06/12/2023

Présents : Louis René Theurot, Jean Claude Kérauffret, Gnal François Rondo, Jacques Cureau, Jean Pierre Barnet, Jean-Louis Le Bars, Patrick Huot.

Absents excusés : Virginie Poulizac, Michel Huet,

*Pas d'ordre du jour défini.*

Ouverture de la séance par notre Président LR Theurot

- Remise du document sur « La Voix du Combattant » avec explications sur le contenu de cette revue et améliorations à y apporter (version 1.2 du 07/11/23) chacun peut transmettre ses observations.

Note également sur le « Secours de France »

- Réunions bureau, notre souhait, tenir une réunion mensuelle, de tous les membres du bureau, le jour retenu serait le premier mercredi de chaque mois, une confirmation par la future note n°15.
- Point sur les commémorations à venir pour 2024, en particulier nos présences, représentants UNC 77 et porte-drapeaux départementaux.
- Nous relevons qu'un nombre important de documents administratifs demandés en retour, ne sont pas suivis d'effet. (exp déclaration préfecture, protocole, date des A G sections avec demande de présence UNC 77, résultats financiers annuels, PV AG, etc
- Informations sur la date de la prochaine AG de la section Seine-Port-Melun-Val de Seine le mardi 12 décembre, présences de notre Président et Secr Général.
- Point sur nos effectifs par section.
- Evocation de la remise des diplômes aux « *Cadets de la République de l'UNC* » de la section Pays de Fontainebleau ; information qui nous a été transmise par mail le 23/11, date retenue par le Sous -Préfet, le 8/12/2023.

Une réunion dans notre local de Roissy, entre le bureau UNC 77, et les membres de la commission « Cadets », est à programmer courant janvier, sur le budget prévisionnel. Avant cette date, merci de nous transmettre un point financier précis de cette 1<sup>ère</sup> action.

- Questions de Michel Huet : tableau des réunions pour l'année 2024 : un premier tableau calendrier disponible sur notre site rubrique : cliquez à droite « les réunions, puis calendrier réunions », il sera mis à jour régulièrement.

Drapeau tricolore obsèques : seuls les Anciens Combattants et OPEX (détenant la carte AC) peuvent recevoir le drapeau tricolore sur leur cercueil.

Les porte-drapeaux peuvent être présents comme tout membre appartenant à l'UNC sur demande, par contre, il faut impérativement avoir l'accord de la famille ; comme pour le drapeau.

Pour le recrutement de nouveaux adhérents, il serait envisageable de mutualiser nos commissions OPEX, SdeF, Membres Associés et de créer une charte.

- En attente du compte rendu de la réunion projection du film sur les Harkis du 3/11 à St Mard.

Fin de séance

SG JP Barnet